RCS : TROYES
Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00133
Numéro SIREN : 790 148 241
Nom ou dénomination : COTARTISS

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2021 sous le numéro de dépôt 5080

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP **N° 2033-A 2020**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL CO TAR TISS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 rue Jean Colas 10440 TORVILLERS

Numéro SIRET* 7 9 0 1 4 8 2 4 1 0 0 0 3 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 19

2018 B 133 — (2021 | 5080) — Exercice N clos le 31/12/2019

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	5 000	012	5 000
		Autres*	014	2 500	016 2 500	
	Immobilisations corporelles*		028	165 180	030 50 577	114 603
	Immobilisations financières* (1)		040	11 080	042	11 080
		Total I (5)	044	183 760	048 53 077	130 683
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052 58 290	(58 290)
		Marchandises *	060	291 450	062	291 450
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	40 286	066	40 286
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	320 547	070	320 547
		Autres* (3)	072	38 772	074	38 772
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	4 624	086	4 624
	Charges constatées d'avance *		092	1 187	094	1 187
		Total II	096	696 868	098 58 290	638 578
		Total général (I + II)	110	880 629	112 111 367	769 262

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	80 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	3 317
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	48 202
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	(316 251)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	(184 731)
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	235 016
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	18 450
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	130 163
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 451 260)	172	570 363
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	953 993
	Total général (I + II + III)	180	769 262

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Gérant

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	178 971
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	6 850
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

COTARTISS
Société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 €
Siège social : 4, Rue Jean Colas
10440 TORVILLIERS
RCS TROYES B 790.148.241

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 04 JANVIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à -316 251,50 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -316 251,50 €

Au compte « Autres Réserves » : - 48 202,50 €

Solde : - 268 049,00 €
En totalité en compte « Report à nouveau »

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, les associés devront, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 04 Janvier 2021.

Certifié conforme
La Gérance

